Annexe 1 aux Conditions particulières relatives à l'utilisation de l'e-banking

Conditions d'utilisation de la CEPF-Login-App

1. Généralités

Les conditions d'utilisation du Login-App de la CEPF font partie intégrante des Conditions particulières relatives à l'utilisation de l'e-banking. Elles n'ont aucun caractère autonome.

Pour utiliser la CEPF-Login-App, le titulaire[1] du compte ou son mandataire (appelés ci-après «l'utilisateur») doit être autorisé à utiliser les prestations de service e-banking de la CEPF.

En accédant à l'App et en l'utilisant, l'utilisateur accepte expressément les conditions d'utilisation suivantes. Dans le cas contraire, il doit renoncer à utiliser l'App.

2. Fonctions

L'App sert à vérifier et à confirmer l'autorisation d'accès aux prestations de service e-banking de la CEPF. L'utilisateur emploie ses données d'identification et son mot de passe pour se connecter à l'e-banking dans son navigateur Internet. Ensuite, l'App demande à l'utilisateur de confirmer sa connexion. L'accès à l'App est protégé à l'aide des moyens d'identification personnels choisis (par ex. codeNIP, Touch ID).

Pour certains ordres de paiement, une confirmation est requise en fonction de critères de sécurité prédéfinis. C'est pourquoi, le système demande à l'utilisateur de confirmer certains ordres de paiement enregistrés dans le système de l'e-banking.

3. Coûts

La CEPF met l'App gratuitement à la disposition de l'utilisateur. Les éventuels coûts facturés par le fournisseur pour le téléchargement et l'utilisation de l'App sont à la charge de l'utilisateur. Ce dernier s'adresse au fournisseur en cas de questions.

4. Devoirs de diligence de l'utilisateur

4.1 L'utilisateur s'engage à garder secrets son mot de passe et ses autres moyens d'identification, et à les protéger contre une utilisation abusive par des tiers. Pour des raisons de sécurité, il convient de choisir, pour les moyens d'identification, des combinaisons qui ne peuvent pas être reliées à l'utilisateur (par ex. le numéro de téléphone, la date de naissance, le numéro de plaque d'immatriculation, etc.). Les moyens d'identification personnels doivent être conservés séparément les uns des autres et ne doivent pas être enregistrés sans protection sur l'appareil mobile ou ailleurs.

Le mot de passe et les moyens d'identification sont personnels et ne doivent pas être transmis à des tiers. Dans ce contexte, l'utilisateur prend acte du fait que la CEPF ne lui demandera jamais de divulguer son mot de passe ou d'autres moyens d'identification en dehors du système de l'e-banking ou de l'App.

4.2 L'utilisateur est tenu de protéger correctement son appareil mobile en recourant à des moyens de protection appropriés (par ex. verrouillage de l'appareil et de l'écran) et de ne pas le laisser sans surveillance.

4.3 L'utilisateur tient à jour le système d'exploitation de son appareil et l'App; il installe immédiatement les nouvelles versions des logiciels et les mises à jour de sécurité proposées ou recommandées par le fournisseur. Il est interdit d'utiliser l'App sur un appareil mobile dont la configuration de sécurité a été manipulée.

4.4 Si l'utilisateur a des raisons de penser que des tiers ont eu connaissance de ses moyens d'identification, il doit immédiatement prendre contact avec la CEPF et demander le blocage de l'accès aux prestations de service e-banking. Il en va de même en cas de perte ou de vol de l'appareil mobile.

4.5 Si des défauts du logiciel (CEPF-Login-App) sont constatés, l'utilisateur doit renoncer à utiliser l'application. Les défauts doivent être signalés à la CEPF.

4.6 En cas d'inobservation des devoirs de diligence de l'utilisateur, la responsabilité envers la CEPF incombe au titulaire du compte. Ce dernier en assume toutes les conséquences, y compris celles qui découlent d'une utilisation abusive des moyens d'identification.

5. Garantie et responsabilité

5.1 La CEPF ne garantit ni l'intégralité, ni l'exactitude des données transmises à l'aide de l'App.

5.2 Les prestations de service e-banking circulent par le biais d'un réseau ouvert, à savoir Internet. La CEPF décline toute responsabilité pour les dommages résultant de l'utilisation d'Internet, notamment les dommages affectant l'équipement de l'utilisateur ou les données enregistrées, lorsque la cause est imputable à des défauts techniques, à des manipulations non autorisées sur les installations du réseau, à des surcharges de réseau ou encore à des interruptions, défauts ou interventions abusives sur les installations de transmission.

5.3 La CEPF n'offre aucune garantie d'accès permanent, ininterrompu et sans panne à l'App, d'absence de défaut, d'installation sur l'appareil mobile de l'utilisateur, de compatibilité avec d'autres applications de l'utilisateur et avec l'exploitant du réseau et du système choisi par l'utilisateur. Elle décline toute responsabilité quant aux interruptions ou défectuosités éventuelles du système.

5.4 Dans les domaines où la CEPF garantit la fourniture de ses prestations avec la diligence requise, elle ne répond en principe que des dommages directs causés à l'utilisateur. La responsabilité pour les dommages indirects est exclue.

6. Obligation de garder le secret et protection des données

6.1 En acceptant les présentes conditions d'utilisation et en employant l'App, l'utilisateur autorise expressément le traitement des données conformément aux chiffres suivants.

6.2 La transmission de données par Internet résultant de l'utilisation de l'App représente un flux de données continu et incontrôlé par-delà les frontières. Il en va de même des données transmises entre un expéditeur et un destinataire se trouvant tous deux en Suisse. Bien que les données soient cryptées avant d'être transmises, les indications concernant l'expéditeur et le destinataire ne le sont pas. Des tiers pourraient donc en déduire l'existence d'une relation bancaire actuelle, passée ou future. L'utilisateur de l'App accepte la transmission de données et d'informations de ce type.

6.3. Par le téléchargement de l'App et à chaque utilisation de ce celle-ci, l'utilisateur accepte que les données qu'il met ainsi à la disposition du fournisseur de la plateforme puissent être collectées, transférées et en principe rendues accessibles, conformément aux conditions définies pour la plateforme. Des tiers, par ex. Apple Inc. ou Google Inc., peuvent donc en déduire l'existence d'une relation bancaire actuelle, passée ou future entre l'utilisateur et la CEPF.

Les conditions générales et la politique de confidentialité du fournisseur de la plateforme que l'utilisateur accepte doivent être distinguées des conditions juridiques de la CEPF. Les fournisseurs de plateformes sont des entreprises indépendantes. La CEPF n'a aucune influence sur leurs conditions.

Il incombe à l'utilisateur de s'assurer que les réglages de son appareil mobile répondent à ses exigences de protection.

7. Droit de la propriété immatérielle et secret

Sauf indication contraire expresse, les données et les contenus mis à disposition dans l'App sont protégés juridiquement, en particulier par le droit d'auteur et les droits voisins. L'utilisateur bénéficie d'une licence non exclusive, non transférable et gratuite pour télécharger, installer et utiliser l'App dans le cadre des informations et fonctions fournies. Toute autre utilisation et tout autre traitement –

[1] La forme masculine utilisée dans le présent document pour désigner des fonctions, des statuts ou des qualités vaut pour les deux sexes.

notamment toute reproduction, republication, modification, connexion, transmission ou copie, en tout ou en partie – de l'App ou des informations et fonctions, y compris du logo de la CEPF, sont interdits.

8. Autres dispositions

Les bases contractuelles de la CEPF s'appliquent dans leur version en vigueur, en particulier les Conditions particulières relatives à l'utilisation de l'e-banking, les Conditions particulières relatives à l'utilisation du service eBill et les Conditions générales de la CEPF.